Respect du droit de grève : mesures de représailles

La direction de l'information punit les salariés de la Fabrique

Le 8 octobre, jour de l'enregistrement et de la diffusion de *l'Heure de vérité*, les ingénieurs du son de La Fabrique faisaient grève pour défendre leurs conditions de travail, et réclamer des mises à niveaux salariales.

La « nouvelle » émission politique sortie des brillants cerveaux de la direction des magazines et de l'information s'est donc faite sans les salariés du son de la Fabrique, puisque tous grévistes. Impossible normalement de dérouler ce programme. Mais la direction n'en est pas une fourberie près.

Après avoir de façon complètement illégale tenter de remplacer les grévistes par des intermittents, elle décide finalement de faire assurer les postes des grévistes par des managers de la Fabrique et de France Télévisions Studio, ex techniciens du son.

Une belle manœuvre de contournement du droit de grève.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là.

Aujourd'hui on apprend que désormais la Fabrique et ses salariés sont exclus de la production et des tournages de *l'Heure de vérité*. Côté direction, pas d'explication. Côté organisations syndicales, nous en avons.

C'est bien, de la part de la direction de l'information, le « donneur d'ordre », une mesure à la fois de représailles et d'anticipation de tout mouvement social à venir à la Fabrique.

Empêcher les techniciens salariés de France Télévisions de travailler, et basculer cette activité du côté de FTVS, voilà la réalité de cette décision. La filialisation de l'activité au service du dumping social.

La manœuvre est honteuse et révoltante.

Les organisations syndicales CGT, CFDT, CGC et FO demandent le retour immédiat de la production exécutive de *l'Heure de vérité* dans le giron de la Fabrique.

Paris, le 27 novembre 2026